

TR/SS

Arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT ^{EXTRAIT DU REGISTRE}

RUE FRANCOIS MITTERRAND (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux sont entrepris rue François Mitterrand par la société FGC – 72 route de Longjumeau – 91160 Ballainvilliers, agissant pour le compte de la SOGETREL – 14/16 avenue du Québec – 91140 Villebon-sur-Yvette (pose d'une chambre télécom),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue **François Mitterrand** à compter du **29 août 2022** à **8 heures 30** jusqu'au **2 septembre 2022** à **17 heures** :

- **Neutralisation du trottoir au droit du n°5** : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Neutralisation ponctuelle de la chaussée au droit du n°15** pour chargement et déchargement,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

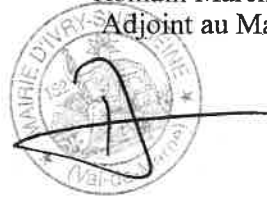
AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Société FGC – 72 route de Longjumeau – 91160 Villebon-sur-Yvette.

FAIT EN MAIRIE, LE

11 AOÛT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Romain Marchand
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics



François Presset

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE

12 AOÛT 2022